



Pacte Pour la Transition Combs La Ville
Réunion du 10 juin 2021

Groupe de travail mesure 6 - Agriculture



Présents :

- **Représentants de la municipalité :** Jean-Michel GUILBOT, Claude LUTTMAN.
- **Représentants du Collectif – Pacte de transition :** François GONOD, François VERRET.
- **Administration :** Jean-Philippe GALANO, Mélanie CHEYSSOU
- **Personnalité qualifiée :** Michel BAFFIE

I Préalable : points divers

Planning des groupes de travail : les membres du Pacte ont été contraints de le décliner car les réunions n'étaient pas planifiées après 17h00 comme cela avait été convenu le 12 mai. Cela explique leur absence à la première réunion de groupe de travail.

Les membres du Collectif regrettent les demandes restées sans réponse ni explication :

- Réunion (informelle) avec Yvon Leray sur la biodiversité
- Ateliers Fresque du Climat
- Absence de réponse sur la contestation concernant l'adresse mail Pacte créée par la Mairie qui crée une confusion.

Il est demandé que des réponses, au moins de suivi, soient adressées pour clarifier les situations.

L'initiative étant paritaire, il n'y a pas de rapport de sujétion, les décisions doivent être prises conjointement.

Dans la même idée, il est proposé une alternance dans la réalisation des comptes-rendus. Il est ainsi décidé que le compte-rendu de cette réunion sera assuré par François VERRET.

II Rappel de l'état des lieux :

Mesure n°6 : Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

Direction et service concerné : DST- Services Urbanisme/DD et EPA

→ **Niveau 1 d'engagement retenu**

Sécuriser l'existant : geler la constructibilité des espaces verts/agricoles en ville et autour des villes et interdire toute consommation de foncier agricole et/ou naturel.

Nous nous engageons à maintenir scrupuleusement le niveau des surfaces agricoles.

Pour être en accord avec le **niveau 1** du Pacte pour la transition écologique nous proposons de geler la constructibilité des espaces verts/agricoles en ville et autour des villes et interdire toute consommation de foncier agricole et/ou naturel.

État des lieux sur la commune :

- Préservation de la **Plaine d'Égrenay**
- **Maintien du périmètre d'urbanisation sans extension**
- **Renforcement des trames vertes et bleues**
- Favoriser l'implantation dans l'Écopôle **d'activités soutenant la filière agricole biologique.**

III Mesures soutenues par les élus pour les années à venir

Jean-Philippe GALANO précise que la vigilance sera maintenue pour préserver les zones agricoles et naturelles (boucle de l'Yerres, plateau d'Égrenay), notamment par la révision du PLU qui va démarrer prochainement (cabinet en charge en cours de choix).

Ce sera aussi l'occasion de travailler sur la prise en compte des trames vertes et bleues mais ce sujet sera détaillé lors du GT sur la mesure 8 sur ce même sujet.

Mélanie CHEYSSOU signale également la poursuite de l'implantation de haies en certains endroits pour empêcher les dépôts sauvages. Le choix s'est porté sur des variétés locales.

Les réflexions sur les déchets sauvages seront abordées plus en détail lors du GT sur la mesure 18 sur les déchets.

La suite de la réflexion est détaillée en fonction des mesures que souhaitent aborder les membres du collectif.

IV Préservation des terres agricoles sur la zone ZH : prolongement de l'Écopôle

François VERRET rappelle les aspects nuisibles de la première phase de l'Écopôle tant sur l'aspect économique qu'écologique et paysager :

- Une boulangerie industrielle qui concurrence les commerces de proximité en centre-ville
- Un restaurant boucherie alors que l'on doit inciter les citoyens à manger moins de viande
- Une légumerie bio qui est certes dans la logique de consommation bio et locale mais se traduit par un cube métallique de plus, qui bouche complètement la vue en sortie de ville.
- Ces implantations se sont faites alors que la zone de l'ancien Intermarché est toujours en jachère commerciale.

Ce constat semble être partagé par les membres présents.

Jean-Philippe GALANO précise que la dernière implantation devrait bien être un magasin bio (So Bio)

Le collectif considère alors que la zone d'extension (référéncée ZH – 0010 – X sur photo ci-dessous), étant encore agricole, fait partie de l'engagement pris par les élus au titre de la mesure 6.



Jean-Philippe GALANO précise que des discussions avec l'EPA ont été entamées pour envisager l'installation d'une unité de production agricole (maraîchage ou autre ?).

Contacter l'EPA pour savoir si aucun projet n'est déjà engagé pour la phase 2 de l'Écopole et indiquer l'objectif de Combs quant à la vocation de cette zone
=> **Action 1 : Mélanie CHEYSSOU**

Se pose alors la question de savoir si la zone est propice à de l'exploitation maraîchère (analyse de terre, problème de pollution des sols ?) mais cela pourra être étudié ultérieurement en fonction du projet.

Michel BAFFIE suggère de contacter la DRIEE 77 en charge de la pollution des sols afin de se renseigner sur les modalités d'intervention de cet organisme pour les communes.
=> **Action 2 : Mélanie CHEYSSOU**

Se pose aussi la question de savoir si une unité en agriculture bio peut être installée en proximité de la Francilienne ou s'il y a une contrainte de cahier des charge bio :
=> **Action 3 : Mélanie CHEYSSOU**

V Agriculteurs exploitant sur le plateau

Le collectif souhaite connaître les agriculteurs exploitant sur le plateau : il y en a 5

- A la ferme d'Egrenay : famille LEFORT de Fresnes sur Marne, favorable à implantation de haies. Fait du chanvre sur son autre exploitation.
- Mathieu BAUDOIN : exploitant sur Combs, plante des haies sur Evry Gregy.
- Jean-François GAUTIER, agriculteur bio installé à Combs La Ville
- Madame GUEVEL, exploitation par son fils (?)
- Un 5^{ème} agriculteur moins connu, répondant peu aux sollicitations.

Des réunions ont lieu avec ces agriculteurs autour de projets précis. La dernière réunion date de 1,5 an et portait sur l'implantation de barrières pour fermer les chemins agricoles et planter des haies (lutte contre les déchets sauvages).

Si une prochaine réunion avec les agriculteurs est organisée, le collectif est intéressé pour y être invité.

Ces agriculteurs sont plutôt jeunes et il n'y a pas de perspective de reprise d'exploitation dans les prochaines années.

Deux informations sont demandées en réunion :

- Parcelles appartenant à la Mairie => **Action 4 : Mélanie CHEYSSOU**
- Parcellaire exploité par chaque agriculteur => **Action 5 : Mélanie CHEYSSOU**

VI Installation d'exploitation en bio et circuit court pour alimenter la légumerie

Le collectif souhaite savoir quel est le périmètre d'approvisionnement de la légumerie

=> **Action 6 : Mélanie CHEYSSOU**

[Une liste des producteurs par légume proposé a été transmise par le GAB ce vendredi 11 ; elle est ajoutée en pièce jointe à ce compte-rendu].

L'objectif étant de rapprocher la zone d'approvisionnement en incitant GPS à permettre l'installation d'agriculteurs sur d'autres zones de son territoire (Écopole zone sud de la francilienne, ou autres communes).

Ceci afin de donner une vraie politique agricole à GPS et une mission nouvelle à l'EPA dont la vocation actuelle semble être essentiellement le BTP et le développement d'activités industrielles et logistiques.

Il s'agit donc, pour la Mairie, d'un travail de plaidoyer auprès de GPS (dont les décisionnaires sont toutefois des élus, dont certains de Combs).

VII Implantation de haies

Les implantations actuelles doivent être poursuivies.

Le collectif considère que les plantations réalisées sont toutefois trop proches de la route dans certains cas pour permettre un développement harmonieux favorable à la biodiversité.

Le problème se pose sur le chemin vers la ferme d'Égrenay, où les scions sont plantés à 20 cm du goudron avec un espacement inférieur à 3,50 mètres, ne permettant pas le passage d'engins agricoles. L'implantation a été convenue avec les agriculteurs utilisateurs pour qu'ils n'aient pas nécessairement à emprunter le chemin avec des engins de trop grande largeur.

Le choix de variétés locales est par contre une très bonne décision à conserver.

Les premières haies ont été financées à hauteur de 60% par la Région dans le cadre du Plan de Lutte contre la Résorption des Dépôts Sauvages. M. le Maire souhaite que ces plantations soient poursuivies, notamment entre les parcelles agricoles et les habitations du quartier Bois l'Évêque.

Afin d'avoir des haies fonctionnelles pour la biodiversité et le paysage, il faut voir si des aides peuvent être obtenues de la PAC (subventions pour critère environnemental mentionnées par François GONOD)

=> Action 7 : Mélanie CHEYSSOU

François VERRET précise que la reconstitution d'un bocage à maille large pourrait être envisagé (parcelles de 25 Ha semblent tout à fait raisonnables pour une exploitation rationnelle avec de gros engins agricoles, selon des échanges récents avec 2 agriculteurs des JA 77).

Se poserait alors le problème de l'entretien (tous les 2 ou 3 ans). Jean-Philippe GALANO précise qu'un accord serait alors à étudier entre l'agriculteur et la Mairie.

Mélanie CHEYSSOU précise que la charte départementale de non traitement aux pesticides autour des maisons : va être revue. La réglementation devrait évoluer (5 ou 10 mètres actuellement).

Une décision du Conseil Constitutionnel du 19/03/2021 invalide les règles d'épandage prévues dans les « chartes d'engagement » (chartes qui encadrent l'usage des pesticides près des habitations car contraires à la Constitution).

VIII Opportunité d'installation d'une ferme urbaine

Le collectif signale que l'expérience lancée à Moissy pourrait être intéressante à dupliquer sur notre commune.

Mélanie CHEYSSOU précise que cette ferme s'est créée sur un partenariat entre le service des espaces verts de Moissy et le lycée agricole de Brie.

D'autres expériences analogues existent avec un partenariat différent (associations pour la réinsertion) qui peuvent permettre d'associer production locale et action sociale. Se documenter

=> Action 8 : Tous

Il est prévu d'organiser une visite de cette ferme par le GT (avant mi-juillet ou début septembre ?). Un courrier sera adressé en début de semaine à la mairie de Moissy Cramayel pour solliciter une rencontre.

=> Action 9 : Mélanie CHEYSSOU

IX Conclusions

Le GT Agriculture est composé des 7 personnes présentes ce jour. L'ajout d'une autre personne (élu ou membre du collectif) devrait être entériné par toutes les parties, ceci afin de conserver une continuité dans les échanges.

La plupart des actions sont attribuées à Mélanie CHEYSSOU mais certaines recherches peuvent être menées par les autres membres du GT.

Il est convenu d'échanger les informations trouvées par mail entre les membres du GT sans attendre la prochaine réunion.

A ce propos, une prochaine réunion pourrait être organisée en septembre mais cela se fera en fonction des informations collectées et des nécessités.

La prochaine échéance sera la visite de la ferme urbaine de Moissy.

Pour les élus

Pour Le Collectif local Pacte Transition

Jean-Michel GUILBOT

François GONOD